



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018
RIUNIONE DI I 25 È 26 D'UTTOBRE
REUNION DES 25 ET 26 OCTOBRE

2018/O2/067

Question déposée par Mme Pascale SIMONI
*Au nom du groupe **CORSICA LIBERA***

OBJET : Le thermalisme.

Monsieur le Président,

Le thermalisme a été identifié comme étant un secteur ayant un potentiel économique et touristique. Ce potentiel est d'autant plus intéressant qu'il repose sur une véritable richesse naturelle et culturelle de notre île.

Pour autant, les plus-values ne sont pas encore à la hauteur de cette richesse.

Face à ce constat, l'Assemblée de Corse avait délibéré le 25 juillet 2013 afin de lancer une étude qui a identifié 2 axes majeurs de recherche, l'un portant sur la structuration d'une filière thermale relevant du domaine sanitaire, l'autre consacré au thermo-ludisme.

Le cabinet d'étude, missionné en mai 2015, avait, à l'issue de ses travaux, considéré comme justifiée l'élaboration d'un plan thermal corse, en recensant les 43 sites et en évaluant un potentiel de 12 000 curistes par an.

Le 27 octobre 2016, après analyse de cette étude, l'Assemblée de Corse s'est positionnée « en faveur d'une véritable programmation, élaborée en vue de la création effective d'une filière thermale ».

L'Assemblée de Corse a donc retenu 2 axes d'actions sur la période 2016-2022 :

- Un 1er axe porte sur des projets concrets sous maîtrise d'ouvrage publique.
- Un 2ème axe s'attache au développement de centres thermo-ludiques.

Suite à cette délibération, la Commission de Développement Économique de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a mené des travaux qui ont débouché sur la formulation de 10 propositions de développement des Eaux Naturelles de Corse. Ces propositions ont été validées par l'Assemblée de Corse le 23 février 2017.

Par ailleurs, le SRDE2I, élaboré par l'ADEC et adopté par notre Assemblée en décembre 2016, comportait une orientation de mise en œuvre en faveur du développement du thermalisme. Le thermo ludisme a lui été intégré au guide des aides de l'ATC, ce qui relève d'une volonté transversale de valoriser le thermalisme.

Dans le cadre du suivi de cette politique de développement du thermalisme, je souhaiterais qu'il soit fait un point d'étape quant aux avancées relatives à la structuration de la filière et plus largement sur les propositions formulées par la Commission de Développement Economique.

Je vous remercie.